



**Nominations Leadership Team
Report to the Meeting of the Regional Council
Friday, March 20, 2026**

La version française se trouve ci-dessous.

During the past nine months, the work of the Nominations Leadership Team has focused on two things: the selection of an appropriate candidate for the position of President-elect and the restructuring of the Regional Council Executive. The former proved more difficult than expected. By February of this year, no one with both the willingness and the gifts and skills had been identified, despite an exhaustive search. We therefore approached the current President, Norman Robert Boie, to ask whether he would consider remaining in that role for another year, from June 2026 until June 2027. He has very graciously agreed to do so, subject to the approval of the Regional Council.

One of the benefits of this arrangement is that it will allow the Regional Council a time of transition, from the current structure of the Executive to the new structure that we are proposing. This proposal is the result of several years' worth of work undertaken by the Nominations Leadership Team beginning in February 2023, when the Regional Council tasked us to "reflect on the challenges of our current process in the annual creation of the Executive, to discuss ways to build a more responsive and nimble organizational structure, and discern a way forward that will include diverse voices" (from the Discussion Paper submitted to the meeting of the Executive, February 2024). At the meeting of Regional Council in November 2025, we made the following three general recommendations:

1. That the size of the executive body of the Nakhonha:ka Regional Council be reduced;
2. That the members of said executive body be elected by and from among the members of the Regional Council;
3. That any officers, as such, of said executive body be elected by and from among its members for a term determined by the executive.

It was our view that these proposals would, first, streamline the nominations and election process and, second, better integrate the work of the various leadership teams with the mission and vision of the Regional Council as a whole. We further offered an example of how these recommendations might be implemented and what form the new executive body might take. Having received useful feedback from various corners of the Regional Council, we continued our deliberations in concert with current, former, and future leaders in order to develop a structure that would allow the Regional Council to fulfill its administrative obligations efficiently while remaining faithful to its Christian calling.

As regards the restructuring the Executive of the Nakhonha:ka Regional Council, we, the members of the Nominations Leadership Team, hereby formally propose that the current Executive (comprising 19 voting members) be replaced by an executive body called a Council of Elders comprising 12 voting members (“elders”).

Four of these voting members would be *ex officio*; that is, guaranteed a seat on the Council of Elders by virtue of another position held: the Executive Minister, the Treasurer, the Chair of the Finance and Extension Board, and the Chair of the Pastoral Relations Leadership Team.

The terms of the Chair of Finance and Extension and the Chair of Pastoral Relations on the Council of Elders would be determined by their terms in their respective office. The Treasurer would be elected by the Regional Council for one three-year term with possibility of re-election. The Executive Minister would be a member of the Council of Elders for their entire term of employment. Other staff of the Regional Council would be non-voting, corresponding members.

The remaining eight voting members would be members-at-large, elected to staggered three-year terms with the possibility of re-election once (a total of six consecutive years on the Council). They would then be obligated to stand down for three years before again being eligible for election to the Council. The Council would elect one of its members-at-large as Leading Elder for a for a two-year term, not eligible for re-election for four years. The four *ex officio* elders would not be eligible to serve as Leading Elder.

The responsibilities of the Leading Elder would be: to prepare the agendas for, and to chair meetings of, the Regional Council and the Council of Elders; to serve as primary spokesperson of the Regional Council; to attend meetings of the Planning Regional Gatherings Leadership Team; to participate in celebration of ministries and covenanting services, as well as other special services organized by the Regional Council; to provide an ecumenical presence at the services and events of partner organizations.

If an elder is elected Leading Elder in the first year of a three-year term, they would revert simply to being an elder in the third year. There would be one exception to the maximum term of six consecutive years: if an elder is elected Leading Elder in third year of a three-year term, they would automatically continue on the Council for a fourth year (to complete the two-year term as Leading Elder. They thus have the possibility of serving for seven consecutive years.

Each member-at-large would be appointed the liaison with one of the Regional Council leadership teams, *viz.*, First Third Ministries, Granting and Enabling, Justice and Community Ministries, Nominations, Licensed Lay Worship Leaders, Living into Right Relations, *Planning Regional Gatherings, and La Table des ministères en français. The member-at-large elected Leading Elder would automatically be appointed the liaison for the Planning Regional Gatherings Leadership Team.

The elder who is the liaison for a given leadership team cannot be a voting member of said leadership team; however, this would not preclude voting membership on another leadership team. For example, John Smith is elected by the Regional Council to the Council of Elders. He is already a member of the First Third Ministries Leadership Team. He cannot serve at the liaison with First Third Ministries, so is appointed the liaison to Granting and Enabling, where he is not a voting member. He nevertheless continues in his position as a voting member of First Third Ministries.

The proposed changes, if approved by this meeting of the Regional Council, would take effect in June 2026 with the election of the first elders. Please direct any questions to Nathaniel McMaster, chair of the Nominations Leadership Team. To nominate yourself or someone else for a leadership role, please fill out the expression of interest form found on the Nominations page of the Regional Council website and forward it to the Rev. Tami Spires.

Submitted by the members of the Nominations Leadership Team:

Mr. Nathaniel T. McMaster, *chair*

Mr. Juyoung Lee

Ms. Erika Liang

Rev. Scott Patton

Rev. Tami Spires

Dr. Esther Guillén, *staff liaison*



Équipe dirigeante en matière de nominations
Rapport à la réunion du Conseil régional
Le vendredi 20 mars 2026

The English version precedes.

Pendant les neuf derniers mois, l'Équipe dirigeante en matière de nominations a concentré son travail sur deux points : la sélection d'un candidat approprié au poste de prochain président et la restructuration de l'exécutif du Conseil régional. La première tâche s'est avérée plus difficile que prévu. Jusqu'en février, malgré des recherches étendues, aucun candidat possédant à la fois la motivation, les qualités et les compétences requises n'avait été identifié. Nous avons donc sollicité le président actuel, Norman Robert Boie, afin de savoir s'il accepterait de rester en fonction une année supplémentaire, de juin 2026 à juin 2027. Il a accepté de bonne grâce, sous réserve de l'approbation du Conseil régional.

L'un des avantages de cet arrangement est qu'il permettra au Conseil régional d'assurer une période de transition entre la structure actuelle de l'exécutif et la nouvelle structure que nous proposons. Cette proposition est le fruit de plusieurs années de travail mené par l'Équipe dirigeante en matière de nominations, à partir de février 2023, date à laquelle le Conseil régional nous a chargés de « réfléchir aux difficultés du processus actuel de la constitution annuelle de l'exécutif, d'examiner les moyens de bâtir une structure organisationnelle plus réactive et flexible et de définir une voie à suivre qui intègre la diversité des points de vue » (traduction d'un extrait du document de travail présenté à la réunion de l'Exécutif en février 2024). Lors de la réunion du Conseil régional en novembre 2025, nous avons formulé les trois recommandations générales suivantes :

1. Réduire le nombre de membres du comité exécutif du Conseil régional Nakonha:ka;
2. Faire élire la composition de ce comité par le Conseil régional, dont les candidats doivent être membres;
3. Faire élire les officiers de ce comité par ses membres pour un mandat prédéterminé.

Nous croyions que ces recommandations permettraient, premièrement, de rationaliser le processus de nomination et d'élection et, deuxièmement, de mieux intégrer le travail des différentes équipes dirigeantes à la mission et à la vision du Conseil régional dans son ensemble. Nous avons également fourni un exemple de mise en pratique de ces recommandations et de la forme que pourrait prendre le nouvel comité exécutif. Suite aux commentaires utiles reçus de divers membres du Conseil régional, nous avons poursuivi nos délibérations en concertation avec des dirigeants actuels, anciens et futurs afin d'élaborer une structure qui permette au Conseil régional de remplir efficacement ses obligations administratives tout en restant fidèle à sa vocation chrétienne.

Concernant la restructuration de l'Exécutif du Conseil régional Nakonha:ka, nous, les membres de l'Équipe dirigeante en matière de nominations, proposons formellement de remplacer l'Exécutif actuel (composé de 19 membres votants) par un comité exécutif appelé le Conseil des anciens, comprenant 12 membres votants (« anciens »).

Quatre de ces membres votants seraient membres de droit, c'est-à-dire qu'ils bénéficieraient d'un siège garanti au Conseil des anciens de par leur fonction : le Ministre exécutif, le Trésorier, le Président du Conseil des finances et de l'expansion et le Président de l'Équipe dirigeante en matière de relations pastorales.

La durée du mandat du Président du Conseil des finances et de l'expansion et du Président de l'Équipe dirigeante en matière de relations pastorales au sein du Conseil des anciens serait déterminée par la durée de leur mandat respectif. Le Trésorier serait élu par le Conseil régional pour un mandat de trois ans renouvelable. Le Ministre exécutif serait membre du Conseil des anciens pendant toute la durée de son mandat. Les autres employés du Conseil régional seraient membres correspondants sans droit de vote.

Les huit autres membres votants seraient des membres à titre personnel, élus pour des mandats échelonnés de trois ans, renouvelables une fois (soit un total de six années consécutives au Conseil). Ils seraient ensuite obligés de se retirer pendant trois ans avant de pouvoir se représenter à l'élection. Le Conseil élirait l'un de ses membres à titre personnel comme Président pour un mandat de deux ans, non renouvelable pendant quatre ans. Les quatre anciens de droit ne pourraient être le Président.

Les responsabilités du Président seraient les suivantes : préparer les ordres du jour et présider les réunions du Conseil régional et du Conseil des anciens; être le principal porte-parole du Conseil régional; assister aux réunions de l'Équipe dirigeante en matière de planification des rencontres régionales; participer à la célébration des ministères et aux cultes d'alliance, ainsi qu'à d'autres cultes spéciaux organisés par le Conseil régional; assurer une présence œcuménique aux cultes et aux événements des organisations partenaires.

Si un ancien est élu Président au cours de la première année d'un mandat de trois ans, il redeviendrait simplement un ancien la troisième année. Il existe une seule exception à la durée maximale de six années consécutives : si un ancien est élu Président au cours de la troisième année d'un mandat de trois ans, il reste automatiquement au Conseil pour une quatrième année (afin de compléter le mandat de deux ans en tant que Président). Il a ainsi la possibilité de siéger pendant sept années consécutives.

Chaque membre élu serait désigné l'agent de liaison auprès de l'une des équipes dirigeantes du Conseil régional, à savoir : Ministères jeunesse, Financement et soutien, Justice et implication communautaire, Nominations, Personnel célébrant laïque agréé, Vivre en relations justes, *Planification des rencontres régionales et La Table des ministères en français. Le Président du

Conseil des anciens serait automatiquement désigné l'agent de liaison auprès de l'Équipe dirigeante en matière de planification des rencontres régionales.

L'ancien qui assure la liaison auprès d'une certaine équipe dirigeante ne peut être membre votant de cette même équipe. Toutefois, cela ne l'empêche pas d'être membre votant d'une autre équipe dirigeante. Par exemple, John Smith est élu par le Conseil régional au Conseil des anciens. Il est déjà membre de l'Équipe dirigeante en matière des ministères jeunes. Ne pouvant assurer la liaison avec cette équipe, il est désigné comme agent de liaison auprès de l'Équipe dirigeante en matière de financement et soutien, où il n'est pas membre votant. Il conserve néanmoins son poste de membre votant de Ministères jeunes.

Les modifications proposées, si approuvées lors de cette réunion du Conseil régional, entreraient en vigueur en juin 2026 avec l'élection des premiers anciens. Veuillez adresser vos questions à Nathaniel McMaster, président de l'Équipe dirigeante en matière de nominations. Pour soumettre votre candidature ou celle d'une autre personne à un poste de leadership, veuillez remplir le formulaire de déclaration d'intérêt disponible sur la page « Nominations » du site web du Conseil régional et le transmettre à la révérende Tami Spires.

Proposé par les membres de l'Équipe dirigeante en matière de nominations :

M. Nathaniel T. McMaster, *président*

M. Juyoung Lee

Mme Erika Liang

Le rév. Scott Patton

La rév. Tami Spires

Dre Esther Guillén, *agente de liaison*